



Conseil général

# COMMUNE DE RENNAZ

## EXTRAIT

du procès-verbal 07 de la législature 2021-2026  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 16 mars 2023

Présidence : Monsieur Yvan Burnier  
26 conseillères et conseillers présents avec le Président

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 16/2021-2026 relatif à l'abrogation du règlement sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles ;
- **entendu** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

- D'abroger le règlement sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles du 10 octobre 1990.

Les conclusions de ce préavis ont été acceptées à main levée **23 oui, 0 non et 2 abstentions, telles que présentées.**

Ainsi délibéré en séance du 16 mars 2023.

Au nom du Conseil général

  
Le Président  
Yvan Burnier



  
La Secrétaire  
Valérie Teissl